

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

COMPTE RENDU

✚ Séance du mardi 19 octobre 2021 à 19 h

Présences

Mmes	Nathalie Huchette (directrice)	Amélie Tétrault (enseignante)
	Nathalie Savaria (directrice adjointe)	Marie-Ève Lévesque (enseignante)
	Caroline Bernier (parent)	Christine Rioux (soutien)
	Julie Lavallée (Présidente)	Nathalie Desjardins (SDG)
	Stéphanie Daigneault (parent)	Jessica Tremblay (comité de parents)
	Jade Gagnon (substitut)	Marie-France Bernier (enseignante)
	Lissa Gatien (substitut)	Élizabeth Leblanc (substitut)

M. David Hardy (parent)

Absences

Mme Isabel Laporte (enseignante)

Représentants du public

Mmes

MM

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Mme Huchette souhaite la bienvenue et ouvre la rencontre à 19 h 08.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Amélie Tétrault.

[CÉ 2021-10-19-2](#)

3. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire

Mme Nathalie Savaria agira à titre de secrétaire pour la rencontre de ce soir.

4. Présentation des membres

L'ensemble des membres se présentent à tour de rôle.

5. Élection d'un président ou d'une présidente du CÉ et intérim

Par acclamation, Mme Julie Lavallée sera la présidente et Mme Stéphanie Daigneault sera la présidente par intérim.

6. Revue et adoption du compte-rendu de la rencontre du 14 juin 2021

Adoption du compte-rendu par Mme Marie-France Bernier.

[CÉ 2021-10-19-2](#)

7. Suivis au compte-rendu

8. Parole au public

Aucun

9. Dénonciation d'intérêt

Nathalie Huchette nous présente le document à compléter.

10. Information du comité de parents

Mme Jessica Tremblay nous présente les sujets de la première rencontre de l'année. Elle est aussi membre de l'exécutif du comité de parents.

II. Affaires en cours relatives au Conseil

Points de décision

II.1. Établissement des règles de régie interne

Mme Nathalie Huchette nous informe que le document est déposé sur Teams. Elle nous présente les grandes lignes de notre régie interne.

Adopté à l'unanimité.

[CÉ 2021-10-19-3](#)

II.2. Calendrier de séances de l'année

Les mardis sont proposés au calendrier : 30 novembre 2021, 8 février 2022, 22 mars 2022, 19 avril 2022 ainsi que le 7 juin 2022. Les séances se tiendront à 19h.

Adopté à l'unanimité.

[CÉ 2021-10-19-4](#)

II.3. Budget du CÉ

Le montant exact n'est pas encore connu. Il s'agit habituellement d'un budget de plus ou moins \$350. À décider en cours d'année.

Adopté à l'unanimité.

[CÉ 2021-10-19-5](#)

II.4. Demandes annuelles : sorties autour de l'école et dérogation à la politique alimentaire

Mme Huchette nous donne les explications relatives aux sorties autour de l'école ainsi que la dérogation relative à la politique alimentaire. Une fois par année, les membres du CÉ doivent approuver des activités organisées aux alentours de l'école nécessitant un léger déplacement.

Évidemment, lors de ces sorties, les parents en seront avisés. Les sorties autour de l'école sont acceptées à l'unanimité.

[CÉ 2021-10-19-3](#)

Les membres du CÉ autorisent une dérogation à la politique alimentaire pour quelques gâteries lors de certaines occasions spéciales (fêtes, récompenses, etc.).

[CÉ 2021-10-19](#)

II.5. Activités éducatives complémentaires

Après discussion entre les membres du CÉ, il a été entendu que la somme maximale à demander aux parents lors d'une sortie est de \$40. Ces frais s'ajoutent aux 29\$ offerts par le ministère. Il est entendu que 80% des parents doivent donner leur accord lors d'un sondage afin qu'une sortie puisse se tenir. SDG : Aucune sortie n'est prévue pour l'année 2021-2022. Toutefois deux activités sont autorisées pour un montant total de 35 \$ chacune.

11.6. Campagnes de financement

Aucune campagne de financement n'est prévue pour 2020-2021.

L'intérêt est aux événements rassembleurs et non dans la seule idée d'amasser des sous.

11.7 Tenue vestimentaire

Mme Huchette nous présente sa réflexion. Il est entendu qu'il n'y aura pas de tenue interdite.

Toutefois, certaines parties du corps devront être couvertes (tronc et haut des cuisses).

11.8 Contribution volontaire

Une contribution volontaire à 20\$ est proposée par l'ensemble des membres du CÉ. Ce montant sera demandé aux parents lors de la facturation des effets scolaires. Ces sommes serviront à payer des activités qui s'adressent à tous les élèves de l'école.

Points d'information

11.7. Formation des membres

Les documents nécessaires à la formation des membres du conseil d'établissement sont déposés sur notre équipe TEAMS. Les membres sont invités à les consulter à leur convenance

11.8. Clientèle scolaire

Saint-Mathieu compte 635 élèves. 8 groupes de préscolaire, 4 groupes de 1^{ère} année et 3 groupes de la 2^{ième} à la 6^{ième} année. De plus, 4 groupes d'adaptation scolaire complètent notre clientèle.

11.9. Normes et modalités

À la suite de l'annonce ministérielle concernant les communications et la fréquence des bulletins, nous avons revu nos normes et modalités. Un document est présenté aux membres.

11.10. UNF

Présentation de notre année UNF ayant pour thématique « Les 9 travaux de Saint-Mathieu » ainsi que les thèmes de chacun des mois. Un document est présenté aux membres.

11.11. Bibliothèque

Mme Huchette nous annonce l'ouverture officielle de la bibliothèque et de la salle de lecture aujourd'hui même.

11.12. Allocations pour les surveillances

À la suite des négociations, des sommes sont reçues pour libérer les enseignants des surveillances. Malheureusement, aucun des membres du soutien ne s'est montré disponible pour assurer cette surveillance et heureusement, le personnel semble plus ou moins intéressé à se libérer de ses surveillances. Les sommes seront donc probablement retournées.

12. Parole au public

Aucun

13. Parole aux membres du Conseil d'établissement

Mme Lavallée propose que les communications régulières faites aux parents et provenant de la direction, inclues aussi les enjeux sociaux et médiatiques.

14. Parole aux représentantes du Comité de parents

15. Parole à la technicienne du service de garde

16. Parole à la direction.

17. Correspondance

18. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre est prévue le mardi 30 novembre à 19 h.

19. Levée de la séance

20 h 42

Nathalie Savaria, secrétaire d'assemblée.